

Marie-Guite Dufay salue la naissance du Parc naturel régional du Doubs horloger

« La création du Parc naturel régional (PNR) du Doubs horloger a été officialisée par décret ce 5 septembre. C'est une excellente nouvelle et l'aboutissement d'un exigeant et minutieux travail de plus de 15 ans, mené de concert entre le Pays horloger et la Région.

Couvrant un territoire de 100 000 hectares (dont 40 000 ha de forêt) où près de 60 000 habitants vivent dans 94 communes, ce 4^e PNR illustre bien la richesse et la diversité humaine, naturelle et paysagère de la Bourgogne-Franche-Comté. La haute-vallée du Doubs, la vallée du Dessoubre, le val de Morteau et les plateaux de Maïche, Le Russey et Belleherbe, autant de terres caractéristiques de cet espace comtois, très lié à sa rivière et bordant la frontière suisse. Des terres d'horlogerie, où patrimoine naturel et culinaire (la saucisse de Morteau, le Comté, le Morbier) contribuent à son attractivité et à sa notoriété.

Au côté du Parc national des forêts et des Parcs régionaux du Ballon des Vosges, du Haut-Jura et du Morvan, le PNR du Doubs horloger conforte notre écosystème. C'est aussi un outil de développement local et rural exceptionnel, permettant de rassembler les énergies autour d'un projet fédérateur, moteur et novateur. À ce titre, l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, en décembre 2020, des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art franco-suisse valorise encore l'expertise et la technicité de cet arc jurassien franco-suisse.

La Région Bourgogne-Franche-Comté, qui fait de la réussite de la transition écologique une priorité absolue, table en effet sur des ruralités vivantes et innovantes. Dans cet esprit, elle soutient (expertise, méthodologie, réseau, financement, etc.) les projets des territoires.

C'est donc avec une grande satisfaction que nous saluons l'arrivée de ce nouvel acteur sur la carte régionale. Je tenais également à féliciter tous les élus locaux porteurs avec succès de ce dossier. Première région industrielle et rurale de France, très grande région agricole et forestière, la Bourgogne-Franche-Comté est équipée pour réussir ces transitions. Le Parc naturel régional du Doubs horloger en constitue désormais l'un de ses atouts essentiels. »

Marie-Guite Dufay

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

CONTACT PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66